

**NEMETON** LE BIOLAB  
DE GRENOBLE

**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes

**Louna BRIAND**

---



## **Une institution oubliée : La Prison** **L'évolution du système punitif depuis 2027**

La prison. Si vous avez moins de 20 ans, il est probable que cette notion représente quelque chose de vague et lointain pour vous. Pourtant, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusques 2044, notre région prenait part à cette pratique d'enfermement barbare. Les plus âgé-es d'entre vous se souviennent peut-être de cette époque pas si lointaine où l'on enfermait les personnes jugées coupables d'actions réprouvées par la loi.

Pour les 20 ans de l'abolition des prisons et du système carcéral, voyons ensemble comment notre pays a supprimé cette pratique qui semblait intrinsèquement liée à la vie en société.

Mais reprenons il y a presque 50 ans. Les prisons connaissaient alors une surpopulation carcérale<sup>1</sup> depuis les années 1960 à l'exception de la fameuse période de confinement en 2020. A la fin de celle-ci, elle avait alors repris de plus belle, connaissant une remontée encore plus spectaculaire que sa chute.

En 2028, de grande révoltes prirent place dans plusieurs prisons suite à une canicule ayant causé la mort d'un millier d'incarcérées en quelques jours. On appela cette période la Semaine Grise. Chose exceptionnelle, à la suite de poignants témoignages comme celui de Mehdi Rahma ou d'Emile Bruno, ainsi que plusieurs importantes campagnes de sensibilisation depuis les années 2020, l'opinion publique fut favorable aux revendications des incarcérées. La ministre de la Justice de l'époque, Elise Lampart,

entama un programme de dé-emprisonnement en se calant sur les politiques des pays voisins : l'Allemagne, et surtout des moins voisins : les Pays-Bas. Elle participa à la décriminalisation de plusieurs délits instaurés par le gouvernement précédent, ainsi qu'à la dépenalisation de multiples infractions. De même, un processus d'accompagnement des personnes jugées coupables a peu à peu remplacé celui de l'emprisonnement des personnes.

En 2034, après la réélection du gouvernement, s'entama un processus de fermeture des prisons. Suite au célèbre discours de Hanna Kaffkan et à plusieurs mois de débats dans l'Assemblée<sup>2</sup>, la région Auvergne-Rhône-Alpes fut la première à faire disparaître les prisons de son territoire en 2035. Il faudra cependant attendre encore 15 ans, en 2050, avant la fin complète de ces bâtiments dont il ne reste aujourd'hui que des légendes glauques et des films vin-tages.

Nelia Marchau

---

1. Adjectif lié à la prison et à la notion d'emprisonnement

---

2. L'assemblée de l'époque n'avait pas le même pouvoir qu'aujourd'hui.

-Brève-

Je cherche des personnes pour garder ma tarente Hercule 3 semaines car je dois partir pour mon travail. Hercule est vif et affectueux, je fournis évidemment les pastilles pour le nourrir pendant mon absence.

Payment : 7,5 isérois par semaine.

-Publicité-

L'association Part-à-Part s'installe à Grenoble ! La plus grande association de partage d'outils et objets en France avec plus de 100 000 objets pour connecter les citoyen.nes de l'Isère par la solidarité et l'entraide !

Abonnement jeune à 1,5 francs, soit 3 isérois par mois !

-Solaris-

Le four solaire pour les communautés de 15 à 20 personnes. Fabriqué en brique réfractaire avec la méthode traditionnelle,

## **Fin des prisons ? La dernière mesure polémique du gouvernement**

Lundi dernier, la ministre de l'Ordre Jeanne Parillard annonçait la fin de l'utilisation des prisons : une réponse attendue par la droite. Retour sur les changements annoncés.

“Il était temps que l'on arrête de bosser pour ses bons à rien.” C'est la phrase choc qui a été lancée par notre ministre de l'Ordre après l'adoption du texte de loi lundi 12 mai dernier. Il faut dire que depuis plusieurs années, la colère populaire montait. En effet, on peut comprendre que les citoyens honnêtes en ai assez de travailler pour que des criminels soient nourris et logés sur leur dos. C'est d'autant plus vrai depuis la Crise de 2007 qui touche nos payans et qui mène à des restrictions d'eau.

La députée FAE<sup>1</sup> Marie Jacquelin nous rappelait dans son discours :  
“Les Français en ont assez qu'on leur vole le fruit de leur travail, qu'on leur prenne tout et que ce soit les plus mauvais corps de la société qui aient tout !”

Mais alors, que vas changer la loi ? Va t'on réintégrer les criminels à notre société ? Qu'on se rassure, il n'est pas question de laisser des personnes dangereuses se promener parmi nous. Les personnes jugées, au lieu d'aller en prison, feront face à deux choix :

- Pour les “petits délits”, comme les vols, les personnes fautives seront obligées d'effectuer des travaux d'intérêts généraux.

- Les criminels jugés dangereux seront eux expulsés de notre société en dehors des frontières. Des agents de l'ordre et de la sécurité assureront le bon déroulé de ces expulsions.

Certains groupes radicalisés d'extrême gauche se sont tout de même fait permis de qualifier ces mesures “d'inhumaines”... Comme s'il était encore tenable de donner nos ressources d'eau à des criminels plutôt qu'à nos enfants... Rappelons les derniers événements de la petite Sara morte de déshydratation à l'hôpital le mois dernier. Ces rangs de la “gauche” se plaignaient déjà depuis plusieurs années des manques d'eau dans les prisons.

Le politologue Léo Braillard commentait à ce sujet dans son ouvrage *Les illusions perdurent* : “La question des ressources et de leur répartition ne permet plus les rêveries évanescences communautaires d'une société qui nourrirait des parasites sociaux.”

A méditer.

Emilie Marchau

---

1. FAE : La France Avant Eux : groupe politique de la majorité

-Brève-

Le gouvernement annonce l'ajout de nouveaux produits sur la listes "produits soins et ménage" achetable par tickets de rationnement. Voir la liste complete aux centres près de chez vous.

-Publicité-

Le nouveau purificateur d'eau Purifam élimine 99,9% des bactérie et virus et peu traiter des volume allant jusqu'à 8 litres pendant 9 ans. Raccordez le directement à vos éviers, nos experts plombiers se chargent de l'opération directement à domicile en moins de 2 heures !





Texte écrit dans le cadre de l'atelier  
« Demain n'est pas une fin » organisé par  
Damien Bouëvin et Kevin Pelladeaud

Illustrations générées par I.A

**Avril 2024**

**Copyright Texte - CC BY-NC-SA**

**Visuels Damien Bouëvin - CC BY-NC-SA**